



Le mot du maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

En ce début d'année, je vous présente mes vœux de joie, de bonheur et de santé. Que 2012 vous apporte tout ce que vous espérez.

Nous devons avoir une pensée pour les personnes qui souffrent de la maladie ou de la solitude. Puissent-elles trouver le réconfort auprès de celles et ceux pour qui le mot « Humanité » a encore un sens.

Il y a quelques jours, c'est avec plaisir que je suis allé présenter mes vœux à 4 personnes du village : Jeanne Debreu, la doyenne, Pierre Hurtrel, Odette Queval et Marguerite Demarthe. Cela m'a permis de partager un moment agréable et d'échanger quelques souvenirs.

Comme chaque année, « Nort'Leu-infos » vous rend compte des temps forts de la vie de notre village pour l'année écoulée. Il met en valeur l'esprit de solidarité de nos concitoyens à l'occasion d'évènements de notre vie communale.

En 2011, le conseil municipal et moi-même avons décidé de faire une pause pour les travaux. 2010 ayant été une année de grosses dépenses avec la route départementale et la mise en place de la défense incendie par la construction de 3 citernes.

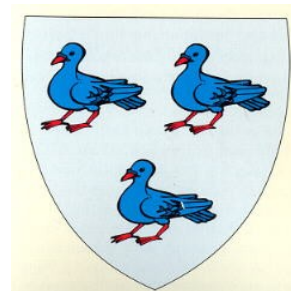
Nous aurons d'abord la volonté constante de gérer les finances avec rigueur sans augmentation des impôts pour ce qui est de la part communale. Cela ne se fera pas aisément, tant les dépenses de fonctionnement incompressibles vont croissantes. Mais je veux tenir compte des difficultés financières que beaucoup rencontrent face à l'augmentation constante du coût de la vie.

Je tiens à remercier le conseil municipal, le comité des fêtes, le club de l'amitié, le personnel communal et tous les bénévoles qui œuvrent pour le bien de la commune.

J'aimerais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Bonne année à tous. Que vos vœux les plus chers puissent se réaliser

Gérard Lecocq



Blason du village.

Dans ce numéro :

Le budget. Les travaux	2
Infos mairie	3-4-5
Communauté de com-	6
La paroisse.	7
Le club des aînés	8
Le RPI	9
Le calendrier des fêtes	10
2011 en images	11 à 14
Documents à conserver	15
Notes personnelles	16

le conseil municipal, les membres du comité des fêtes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, les membres de toutes les associations du village vous souhaitent une



Le budget de la commune

Notre village a su, grâce à une gestion rigoureuse, maintenir des taux d'imposition bas.

2011	TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
TAUX	9,37%	9,47%	31,30%

Le budget 2011 est structuré de la façon suivante :

Fonctionnement.	Investissements.
118 750.84 Euros	142 715.31 Euros

Les travaux réalisés en 2011.



Compte tenu des travaux réalisés en 2010 : Les citernes à incendie, la réfection de la route d'Hervelighem, et la fin des travaux de la départementale, la commune a décidé de faire une pause.

Seules des interventions pour maintenir en état les bâtiments ou les chaussées ont été réalisées

Les illuminations.

Cette année encore, le village a souhaité mettre les fêtes de fin d'année à l'honneur.

Les illuminations ont été mises sur la plupart des routes de la commune.



Informations mairie.

Rue de la mairie—62890 Nort-Leulinghem.

Secrétaire : Mme Geneviève PANET

@ : mairiedenortleulinghem@wanadoo.fr

☎ : 03.21.35.60.63

Horaires d'ouverture :

Mardi : 8h30-11h30.

Jeudi : 8h30-12h30.

Info élections :

Présidentielles : 22 avril
et 6 mai 2012

Législatives : 10 et 17 juin



Remise de colis au personnel communal

Location de la salle :


Les réservations sont à effectuer en mairie.

Le prix de la location est de :

- 100 Euros pour les habitants du village (caution : 50€)
- 200 Euros pour les extérieurs (caution : 100€)
- 50 Euros l'après midi pour les extérieurs (location sans vaisselle)
- En cas de nuisances sonores, la caution sera encaissée

La location est définitive, une fois la réservation signée en mairie et dépôt d'un chèque du caution.

Quelques rappels :

- **Le stationnement.** Des bordures, matérialisées en jaune, rappellent le caractère dangereux du stationnement à ces endroits. Nous rappelons l'interdiction de stationner au + 3,5T
- **La vitesse** dans le village est limitée à 
- **La divagation des animaux** (Rappel de la législation. Art 211-23 du code rural) : Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou (L. n°2005-157 du 23 févr. 2005, art. 125) « de la garde ou de la protection du troupeau », n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation (...) Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci
- **Actes d'incivisme.** Nous constatons une recrudescence de ces actes : Plaques cassées dans le cimetière ainsi que la rampe d'accès, carreau de la salle des fêtes fissuré, canettes de bière abandonnées... Tout ceci a un coût pour la commune.

Nous faisons appel à chacun et à chacune pour observer des règles simples pour vivre NortLeulinghem dans l'harmonie et le respect mutuel

Etat civil (arrêté au 31/12/2011)

Mariage :

Ludivine Delhaye et Yannick Lannoye

Décès :

Madame Christiane Quéval (16 mai 2011)

Madame Renée Devignes 5 juin 2011)

Bienvenue dans notre village

La cérémonie des vœux est l'occasion de faire un tour d'horizon des réalisations et des projets pour la nouvelle année. Mrs Carpentier a exprimé son soutien à la municipalité.

Cette cérémonie est aussi un moment pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et remettre un cadeau aux nouveaux nés.

Nous rappelons que l'inscription à la mairie permet de faire connaissance et d'obtenir les renseignements nécessaires à une bonne intégration au sein du village.



Les documents administratifs



"Allô, service public", le service de renseignement administratif par téléphone, est proposé sur toute la France.

Un numéro de téléphone unique, "39 39", permet d'obtenir "en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à toute demande de renseignement administratif".

Ce service est accessible à tous les usagers du service public, de 8h à 20h en semaine et de 8h30 à 18h30 le samedi, (coût d'un appel local depuis un téléphone fixe).

Carte d'identité : Mairie du domicile : joindre 2 photographies d'identité récentes de format de 3,5 x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, 1 justificatif de domicile, 1 extrait d'acte de naissance (1ère demande), copie du livret de famille (enfant mineur). Validité : 10 ans. GRATUIT. En cas de perte ou de vol : rajouter un timbre de 25 euros.

Passeport : Mairie du domicile.

Pour les majeurs : Pièces à fournir : 1 acte de naissance, 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport ou 1 pièce d'identité, 2 photos d'identité récente (3,5x4,5cm). Coût : 86€

Pour les mineurs (15 à 18 ans) : Pièces = idem ci-dessus sauf timbre fiscal à 42€ + copie du livret de famille, copie jugement divorce si nécessaire, copie de la pièce d'identité du représentant légal.

Pour les— 15 ans : idem ci-dessus sauf timbre fiscal à 17€.

Certificat d'immatriculation : Sous préfecture ou professionnel de l'automobile. Fournir : Document CERFA, 1 pièce d'identité, 1 justificatif de domicile, éventuellement le contrôle technique à jour. PAYANT selon le nombre de chevaux fiscaux.

Autorisation de sortie de territoire : Mairie du domicile : livret de famille, carte d'identité valide. GRATUIT.

Extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès :

A demander à la mairie du lieu de naissance, mariage ou décès. GRATUIT. Si la demande est faite par courrier, joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Extrait n°3 du casier judiciaire : Service du casier judiciaire National, 107 rue du Landreau. 44317 NANTES Cedex 3. GRATUIT.

Recensement militaire ou citoyen : Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. S'adresser à la mairie du domicile. Fournir une pièce d'identité valide.

Construction nouvelle– Réaménagement

Avant d'entreprendre tous travaux, adressez- vous à la mairie pour connaître la réglementation en vigueur.

La pose d'un velux, d'un abri de jardin, une modification de construction existante, le ravalement de façade...doivent être signalés en mairie et faire l'objet d'une déclaration préalable, d'un permis de construire ou d'aménager.

Les imprimés nécessaires vous seront fournis et votre dossier sera transmis à l'Unité Territoriale de Lumbres pour vérification des travaux et autorisation.

L'architecte des bâtiments de France peut, dans certains cas, ajourner la demande, demander des compléments...



Les services de la communauté de communes



**Communauté de Communes
de la Région d'Ardres
et de la Vallée de la Hem**

**Communauté de communes de la région d'Ardres
et de la vallée de la Hem.
Place de la poste, BP 64.
62610 ARDRES
Tél : 03.21.35.17.46
Fax : 03.21.00.74.36
Courriel : contact@ccravh.org
www.ccravh.org**

- **Halte garderie itinérante « Trotinours »** .
Resp : Joséphine ROMELAERE. Tél : 06.24.32.16.59
- **Relais assistantes maternelles** (en mairie de Nordausques).
Resp : Anne-Sophie Lemaitre. Tél : 03.21.36.04.47 ou 06.24.32.19.88.
- **Office de tourisme communautaire**, chapelle des carmes, Place d'Armes, BP3. 62610 Ardres.
Resp : Véronique Franque. Tél 03.21.35.28.51
- **Service d'informations et d'aide au logement** :
CAL PACT. 1, rue de Longueville. 62500 St Omer.
Permanence à la communauté de commune le 1er jeudi du mois. Tél : 03.21.98.03.22
- **AMB**, 430 avenue de Calais. 62610 Ardres. Tél : 03.21.82.10.83. Fax : 03.21.85.51.16
Des services à domicile qui facilitent la vie : Service d'aide à domicile,
service mandataire, service infirmiers à domicile.
Directrice : Mme Richard.
Ouverture des bureaux : 8h-12h et 13h30-18h00 (17h, le
Vendredi
Permanence téléphonique dimanches et jours fériés.
- **Unité territoriale (services de l'équipement)** : Resp : M. Vanacker.
Avenue du Général de Gaulle. 62610 Ardres.
Tél : 03.21.46.56.80
- **Ecole de musique**. Resp : Christian Pottiez. Tél : 06.07.67.22.16.
- **Déchetterie de Louches**. Tél : 03.21.97.57.31. Un système de gestion informatisé par badge électronique est en place. Un formulaire de demande de carte d'accès est à votre disposition à la déchèterie de Louches.

Nouveau : Equipe mobile Alzheimer
Soins, activités d'accompagnement et de
réhabilitation réalisés au domicile par un
personnel qualifié.

N°Vert :

0 800 564 600
(appel gratuit de-
puis un poste fixe)

	Matin	Après midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h-12h	13h30-17h
Mercredi	8h-12h	
Jeudi	8h-12h	
Vendredi	8h-12h	
Samedi	8h-12h	14h- 18h
Dimanche	9h-12h	

La paroisse



Une équipe « accueil » assure à tour de rôle une permanence à :

**la Maison de la Paroisse
3 rue de la Meullemotte
EPERLECQUES**

tél : 03 21 93 64 82

le samedi matin de 9h 30 à 11h 30 et chaque premier mardi du mois de 18 à 19h.

Vous pouvez vous y rendre (ou téléphoner) pour des renseignements sur la préparation au mariage, au baptême, l'accompagnement des familles en deuil ou pour tout autre renseignement.

Les messes du samedi sont à 18h30 et celles du dimanche à 10h.

Les baptêmes sont célébrés le samedi à 16h ou le dimanche à 11h.

L'Equipe d'Animation de la Paroisse (EAP) anime la paroisse. Avec un prêtre, l'abbé Jean Sauty (tél : 03.21.88.89.51), et un diacre, Jacques Baert (tél : 03.21.38.01.80), elle est formée de six laïcs :

Marie Laure Boin : Tilques tél : 03.21.95.09.63

Marie Paule Seigre : Eperlecques tél : 03.21.93.46.84

Francine Hielle : Eperlecques tél : 03.21.38.47.15

Christine Lefebvre : Houlle

Jean Claude Clements : Mentque Norbecourt tél : 03.21.35.64.37

Dominique Descamps : Houlle tél : 03.21.39.45.35



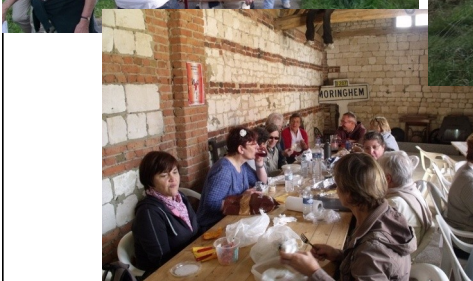
Samedi 24 Septembre 2011 : la marche de la Leulène.

Le point de départ de cette marche était la petite église de Cormette pour se finir en fin de journée à Nortleulinghem en passant par Difques, Nortbécourt et Mentque.

L'abbé Sauty accueille le groupe de marcheurs. Tout au long du parcours, Monsieur Debaecker, historien local commente la visite des églises, chapelles. Chaque édifice ayant son originalité, son histoire et parfois ses anecdotes passionnantes.

En marche, les paroissiens pèlerins du jour se lancent sur les chemins de notre magnifique campagne en découvrant tout au long de la journée des paysages magnifiques, une nature exceptionnelle. Cette marche a aussi été un grand moment de partage, d'échanges. Un repas a été pris en commun dans un grange.

En fin de journée, le groupe a été accueilli dans la salle des fêtes du village. Une messe a été célébrée dans une église embellie pour l'occasion.



Le club des aînés

A l'issue des traditionnelles cérémonies du 11 novembre, la municipalité a offert à ses aînés, son repas annuel.

Autour d'un bon repas, les 30 convives ont passé dans une ambiance chaleureuse et amicale, un agréable moment.

Le club est ouvert à tous. Les inscriptions ont lieu en Janvier. La cotisation annuelle est de 20 euros.

Le mardi après midi (2 fois par mois), les aînés se réunissent pour jouer et partager, un temps d'amitié.

Des sorties ont été organisées avec la fédération des aînés ruraux : Loto, Pique nique, pêche, Repas dansant à Licques, spectacle patoisant.

Des repas pour la fête des mères, pour Noël et la galette des rois sont aussi proposés.

Le 17 décembre, 22 colis de Noël ont été remis aux aînés âgés de plus de 65 ans.



Le regroupement pédagogique

Pour l'année 2011-2012, 19 enfants sont accueillis dans le cadre du regroupement scolaire

L'association « Les 3 crayons » organise de multiples activités, rencontres pour le bonheur des petits et des grands.



La part estimative à la charge de la commune est d'environ 850€ par enfant.



PI MORINGHEM, MENTQUE-NORTBÉCOURT, NORTLEULINGHEM

KERMESSE

Samedi 25 juin 2011
Salle polyvalente de Nortbécourt

	11h30 Chants	
	12h Apéritif et repas	
	14h Danses	
	17h Remise des prix	

Et toute la journée : stands enfants/adultes, enveloppes surprise, sandwiches, pâtisseries

Les 3 crayons

Organise

- ✓ son concours de cartes permanent
7,00 € par participant
- ✓ son concours de fléchettes
1,00 € pour 3 fléchettes : adultes
0,50 € pour 3 fléchettes : enfants
- ✓ et son concours Wii Bowling
1,00 € la partie : enfants et adultes

le samedi 17 septembre 2011 à 16h

Salle polyvalente de Nortbécourt

Nombreux lots à gagner
Restauration sur place

Les 3 crayons

Organise au profit des enfants du RPI de Moringhem - Mentque - Nortbécourt - Nortleulinghem

un REPAS DANSANT

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2011 à 19H30
Salle polyvalente de Moringhem

MENU

Pour les adultes : 16 €
Apéritif offert
+
Assiette campagnarde accompagnée de son potager
ou
Cassoulet
+
Fromage + Café gourmand

Pour les enfants du RPI : GRATUIT
les autres : 7 €
Spaghetti bolognaise + boisson + gâteau

Calendrier des Fêtes 2012

Vous avez une idée d'animation

8 Janvier : Vœux du maire.

Avril : Chasse aux œufs de Pâques

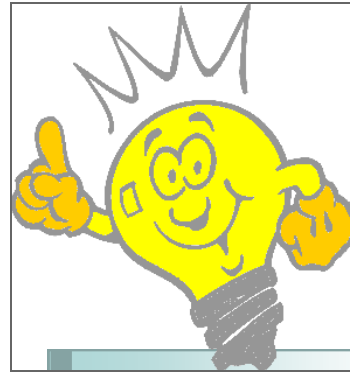
Repas dansant

26 Août : Ducasse-Brocante-concours hippique

11 novembre : repas des aînés

Noël : Colis des aînés

Spectacle de Noël



**Alors,
n'hésitez pas à en
parler à l'un des
membres
du comité des fêtes**

Quelques chiffres :

- Repas dansant : 730 € de bénéfice utilisés pour le spectacle de Noël et le colis des aînés.
- Concours de belotte : 370 € de bénéfice.
- Brocante-ducasse : 1750€ de bénéfice. 300€ ont permis de payer des tickets de manège, de tirs à la carabine aux enfants du village.

Le comité des fêtes

Président : Brame Jean Marie
Vice président ; Lecocq Dominique
Trésorier : Demarthe Claudine
Secrétaire : Redal Delphine

Membres : Bacquet Lucienne
Lannoy Yannick
Lebriez Brigitte
Lebriez Sergine
Noel Régine
Peron Laetitia
Redal Christian
Suel Christine

**UN GRAND MERCI A TOUS LES BENEVOLES
POUR LE TRAVAIL ACCOMPLI**

2011 en images.

Le concours de belote.

Le samedi 12 février a été organisé le troisième concours de belote. De nombreux joueurs s'étaient donné rendez-vous. Buvette et restauration sur place. De beaux lots ont récompensé chaque équipe.



SAMEDI 12 FEVRIER

**CONCOURS DE
BELOTE**

Salle des Fêtes de Nort Leulinghem
Organisé par le comité des fêtes

INSCRIPTION A PARTIR DE 18H00
DEBUT DES JEUX A 18H30
MISE PAR JOUEUR : 6 €

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

1er LOT D'UNE VALEUR DE 50 € / JOUEUR
2ème LOT D'UNE VALEUR DE 40 € / JOUEUR
3ème LOT D'UNE VALEUR DE 30 € / JOUEUR
Chaque joueur sera récompensé.

Nous vous y attendons nombreux

IPNS



La chasse aux œufs

Le samedi 23 avril après midi, le soleil était au rendez-vous pour la chasse aux œufs.

Parents et enfants ne se sont pas faits prier pour collecter le maximum d'œufs multicolores en un temps record.

A la fin, une distribution s'organisait dans la salle des fêtes autour d'une boisson bien fraîche



Le repas dansant.



Le samedi 30 avril, nombreux s'étaient donnés rendez-vous au repas dansant. Les convives ont pu apprécier le couscous. La soirée était animée par Brigitte, Claude et leur « sono bleue »!

**On vous attend
nombreux en
2012**

Le Noël des enfants

Le mercredi 21 décembre, Le père Noël et le comité des fêtes ont choyé 45 enfants du village.



Un après midi récréatif était proposé.

Au programme : un film d'animation : BEETHOVEN SAUVE NOEL; des brioches, du chocolat chaud et le moment tant attendu de la venue du père Noël. Cette année, une carte cadeau a été remise aux enfants.

Pour remercier le Père Noël, les enfants ont terminé l'après midi par une chanson.



L'ARDRESIENNE

570 participants sont venus à cette randonnée VTT.

Le beau temps était de la partie mais aussi la chaleur, la disponibilité des bénévoles qui ont permis le plein succès de la randonnée.

L'association « les amis cyclos de l'Ardrésis » a pour l'occasion concocté des parcours de 20, 37 et 47 kilomètres.

Le parcours était jalonné de jeux et de points de ravitaillement. Notre village et plus particulièrement le moulin était l'un d'eux.



4ème EDITION DE LA BROCANTE DUCASSE

Après des débuts difficiles à cause de la pluie, la ducasse brocante a battu son plein dans les rues de notre village. Si le midi la plupart des brocanteurs avaient plié bagages, les promeneurs pouvaient toujours admirer l'exposition de vieux tracteurs ou alors se restaurer entre amis autour de la traditionnelle frite saucisse et les enfants s'adonnaient au plaisir de décrocher le pompom sur les manèges.

L'attraction phare de l'après midi était sans conteste le concours hippique organisé comme en 2010 par les écuries de Saint Martin au Laert. Le concours se déclinait en 4 épreuves dont 1 relai Américain. Une trentaine de cavaliers concouraient. Les coupes et les récompenses bien méritées ont été remises par M. Gérard Lecocq.

Un grand merci à tous : artisans, exposants, bénévoles.

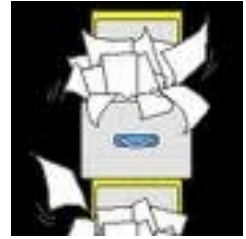
A VOS AGENDAS.

26 Août 2012

Ducasse Brocante



**Documents à conserver (classés
par ordre alphabétique)**



A vie : Actes de propriété et actes notariés

A vie : Actes de reconnaissance d'enfants naturels

5 ans : Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance-vie

A vie : Bulletins d'allocations chômage

A vie : Bulletins de salaires

5 ans : Baux résiliés, états des lieux et quittance de loyer

2 ans : Bordereaux de versements des allocations familiales

10 ans : Bordereaux de versements en liquide, ordres de virements

A vie : Carnet de santé

A vie : Certificats et contrats de travail

2 ans : Contrats d'assurance et avis de réception de résiliation des contrats

A vie : Contrat de mariage

A vie : Diplômes

A vie : Donations

A vie : Dossiers médicaux

2 Ans : Doubles des lettres recommandées

30 ans : Dossiers de remboursements de sinistres

2 ans : Factures d'eau

5 ans : Factures d'électricité et de gaz

30 ans : Factures des entrepreneurs et des constructeurs

1 an : Factures de téléphone, de ramonage, de déménagement

30 ans : Frais de séjours en hôpital

A vie : Jugement de divorce

3 ans : Justificatifs d'impôts sur le revenu (conservez jusqu'au 31 décembre 2003 les impôts réglés en 2000)

3 ans : Justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale et de retraite (pour les artisans et les commerçants)

5 ans : Justificatifs de paiement des salaires (employés de maison), des rentes viagères, des pensions alimentaires

A vie : Livret de famille

A vie : Livret militaire

1 an : Notes de frais, d'hôtels ou de restaurants

30 ans : Permis de construire

30 ans : Procès verbaux des assemblées générales

2 ans : Quittances de primes d'assurance (hors assurance-vie)

1 an : Récépissés des envois en recommandé

30 ans : Reconnaissances de dettes entre particuliers

3 ans : Redevance télévision

10 ans : Relevés de comptes bancaires ou postaux

30 ans : Relevés des charges de copropriété

A vie : Relevés des points de retraite

2 ans : Remboursements de la Sécurité sociale

10 ans : Talons de chéquiers

A vie : Titres de pensions civiles et militaires



NOTES PERSONNELLES



Ce bulletin a été réalisé et distribué par la municipalité et le comité des fêtes

Nous remercions l'ensemble des personnes qui nous ont permis de le réaliser par leur écrit, leurs photos...

Si vous avez des idées d'articles, n'hésitez pas à nous en faire part.